

CYCLE DE SEMINAIRES SUR RISK MANAGEMENT DANS L'ESPACE OHADA : APPROCHE PAR L'AUDIT JURIDIQUE, FISCAL ET COMPTABLE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans ses actes quotidiens, le Manager prend des décisions qui ont une incidence juridique, fiscale et comptable sur son Organisation. La complexité des textes légaux et réglementaires ainsi que la difficulté d'interprétation ou d'application font que le Manager ne s'approprie pas le Risk Management et, de ce fait, le délègue, bien de fois, aux services spécialisés.

C'est dans l'optique de fournir aux Managers d'entreprises et d'ONG le *Tableau de bord synoptique* sur le Risk Management (juridique, fiscal et comptable) en vue, non seulement d'identifier les actes anormaux de gestion, mais encore d'évaluer et éviter en amont les risques liés aux aspects juridiques, fiscaux et comptables que le **Centre de Recherche JURISCONSULTE**, CRJ en sigle, spécialisé dans la formation (droit OHADA, Risk Management et fiscalité) organise ce cycle de séminaires de 2 jours à Kinshasa et Lubumbashi, respectivement du **06 au 07 janvier 2016** (Hôtel Memling) et **20 et 21 janvier 2016** (Park Hotel),

CRJ met, par ailleurs, à la disposition des personnes morales et physiques (Entreprises, ONG, etc.), des formules de formation sur mesure, spécialement conçues et adaptées à leurs besoins, à leurs niveaux, dans ses salles de classe spécialisées ou directement dans leurs organisations et, bien-sûr, avec le même niveau de qualité et d'exigence que celui offert au cours de ses formations classiques.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier les techniques de vue panoramique de la hiérarchie des normes juridiques, fiscales et comptables
- Définir et Maîtriser la méthodologie d'élaboration du tableau de bord
- Analyser et évaluer en amont le tableau de bord et en faire un outil d'aide à la décision
- Diagnostiquer les risques liés à la gestion et maîtriser les procédures de vérification
- Permettre au Manager, *sans avoir au préalable une spécialisation en droit ou en gestion*, de contrôler les questions juridiques, fiscales et comptables par la maîtrise des principes directeurs y relatifs.

3. PUBLIC-CIBLE

- ✓ Dirigeants d'entreprises et d'ONG (administrateurs et présidents des conseils d'administration, directeurs généraux, actionnaires et associés des sociétés commerciales, directeurs, chef d'agence, etc.)
- ✓ Enseignants d'universités
- ✓ Juristes d'entreprises/affaires et d'ONG
- ✓ Gestionnaires de programmes/projets
- ✓ Responsables fiscaux, Avocats fiscalistes, Conseils juridiques et Consultants
- ✓ Experts comptables et Commissaires aux comptes, Contrôleurs de gestion, Auditeurs internes et Comptables d'entreprises
- ✓ Toute personne intéressée

Aucune expertise préalable n'est nécessaire.

4. METHODE ENVISAGEE

- Méthode active et participative (Tout au long du cycle, les participants sont invités à soumettre leurs propres cas et problèmes pour optimiser concrètement les acquis de la formation).
- Supports audio-visuels. Contact avant la formation, évaluation pendant la formation et suivi après la formation.

5. MODULES

1. Juridique
2. Comptable
3. Fiscal
4. Synthèse et Conclusion Générale.

6. PROGRAMME		
JOUR 1 AVANT-MIDI		
MODULE JURIDIQUE	08h30-09h15	Accueil Présentation des participants et des intervenants Présentation de la formation
	09h15-10h30	Hiérarchie des normes juridique Connaissance de la pyramide juridique Repérage des points saillants-Tableau de bord
	10h15-10h30	Pause-café
	10h30-12h00	Le Traité et les Actes Uniformes OHADA Présentation Synoptique du droit OHADA Risk Management-Audit juridique Repérage des points saillants-Tableau de bord
	12h00-13h00	Pause-déjeuner
JOUR 1 APRES-MIDI		
MODULE COMPTABLE	13h00-14h30	Système Comptable OHADA Présentation Synoptique du SYSCOHADA Etude comparative : OHADA-IAS/IFRS Repérage des points saillants-Tableau de bord
	14h30-14h45	Pause-café
	14h45-16h15	Risk Management-Audit Comptable Maîtrise des techniques Appropriation des principes Repérage des points saillants-Tableau de bord
Jour 2 AVANT-MIDI		
MODULE FISCALE	08h30-10h15	Système Fiscal Présentation générale Fiscalité internationale (BEPS, Prix de transfert) Fiscalité nationale Fiscalité Provinciale
	10h15-10h30	Pause-café
	10h30-12h00	Tax Risk Management-Audit fiscal Maîtrise des techniques Appropriation des principes Repérage des points saillants-Tableau de bord
	12h00-13h00	Pause-déjeuner
Jour 2 APRES-MIDI		
SYNTHESE ET CONCLUSION	13h00-14h00	Synthèse et Conclusion
	14h00-15h00	Evaluation de la formation
	15h30-16h15	Remise des certificats Cocktail de clôture

7. INTERVENANTS	
<p>Rompus à la pratique du droit des sociétés commerciales OHADA, fiscal, comptable ainsi qu'à la formation des professionnels du droit et acteurs économiques dans l'espace juridique OHADA, les animateurs de cette formation justifient d'une expertise reconnue en la matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maître Roger MULAMBA : Arbitre (Cour Commune de Justice et de l'Arbitrage de l'OHADA) ; Administrateur et Représentant pour la RDC (Association pour l'Efficacité du Droit et de la Justice dans l'Espace de l'OHADA) • Maître Beaugars MPEMBI LEMA : Formateur à l'ERSUMA (Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature OHADA) ; Formateur CNO (Commission Nationale OHADA) • Monsieur André FOKO MOTEMA : Secrétaire Général du CPCC (Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo) et Reviseur Comptable 	

8. MODALITES DE PARTICIPATION

Le coût du séminaire de formation est d'USD 600 par participant (Réduction de 15% à partir de trois (03) inscrits par organisation).

L'inscription donne droit à :

- la participation aux deux jours de la formation ;
- une clé USB portant la Bibliothèque Numérique OHADA-RDC
- trois ouvrages :
 - Manuel de droit et comptabilité OHADA
 - Harmonisation du droit congolais avec les Actes uniformes de l'OHADA
 - Mise en Œuvre OHADA-RDC
- une attestation de participation
- des pauses-café et pauses-déjeuner

Les éventuels frais de transport et de logement ainsi que tous les autres frais sont à charge des participants/des organisations.

Vous pouvez télécharger le *Bulletin d'inscription* et confirmer votre présence en retournant votre inscription aux coordonnées ci-dessous, au plus tard le 4 janvier 2016 pour Kinshasa et le 17 janvier 2016 pour Lubumbashi.

9. RESERVATION ET INSCRIPTION

Pour tout renseignement complémentaire, réservation et inscription, merci de contacter :

Prof. Dr. Simon KILOSHO KABALE

+243(0)852791749

info@crjurisconsulte.org

kiloshokabsim@yahoo.com

51A, Boulevard du 30 juin

Gombe, Kinshasa